



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/50
10 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

PROPOSITION DE PROJET: TURQUIE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet ci-après:

Élimination

- Plan d'élimination totale des CFC: programme annuel pour 2007 Banque mondiale

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS TURQUIE

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATERALE/D'EXECUTION**

Plan d'élimination totale des CFC: programme annuel pour 2007	Banque mondiale
---	-----------------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	Ministère de l'environnement et des forêts (MEF) et Fondation pour le soutien à la technologie en Turquie (TTGV)
---	--

DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION A ELIMINER GRACE AU PROJET A : DONNEES RELATIVES A L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

CFC	132,80		
-----	--------	--	--

B : DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

ODS	Aérosol	Mousse	Entretien - réfrigération	SAO	Solvants	Agent de transformation	Fumigène
CFC-11			41,00				
CFC-12			91,00				

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	0
--	---

PLAN D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE EN COURS: Financement total 530 000 \$US: Élimination totale 54,3 tonnes PAO.

DONNEES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	3 805,7	1 903	1 903	571	571	571	0	
	Consommation maximale annuelle	316	150	0	0	0	0	0	
	Élimination annuelle des projets en cours	0	0	0	0	0	0	0	
	Élimination annuelle nouvellement considérée	166	150	0	0	0	0	0	
	Élimination annuelle non financée	0	0	0	0	0	0	0	
CONSOMMATION TOTALE DE SAO A ELIMINER		166	150	0	0	0	0	0	1 009
Coût du projet dans la proposition initiale (\$US)									
Coûts finals du projet (\$US):									
Financement pour la Banque mondiale		750 000	750 000	500 000	0	0	0		9 000 000
Financement total du projet		750 000	750 000	500 000	0	0	0		9 000 000
Coûts d'appui finals (\$US):									
Coût d'appui pour la Banque mondiale		45 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	25 000	810 000
Total des coûts d'appui (\$US):		45 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	25 000	810 000
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATERAL (\$US)		795 000	780 000	530 000	30 000	30 000	30 000	25 000	9 810 000
Rapport coût/efficacité final (\$US /kg)									n/a

FINANCEMENT DEMANDE : Approbation du financement de la sixième tranche (2006) tel qu'indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRETARIAT	Approbation générale
--------------------------------------	----------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. La Banque mondiale a soumis à la 50^e réunion du Comité exécutif, au nom du Gouvernement de la Turquie, une demande de financement de la sixième et dernière tranche du Plan national d'élimination totale des CFC, pour un coût total de 500 000 \$US, plus des coûts d'appui de 30 000 \$US. Le plan national de la Turquie a été approuvé à la 35^e réunion. Sa réalisation permettra d'avancer l'élimination finale de CFC dans le pays durant l'année en cours et aidera le Gouvernement turc à atteindre et à maintenir ses objectifs de conformité de 2007 et de 2010 en matière de consommation de CFC.

Historique

2. L'Accord d'élimination des CFC en Turquie a été approuvé à la 35^e réunion du Comité exécutif en décembre 2001, pour un coût total de 9,0 millions \$US. Aux termes du Plan national d'élimination des CFC, les objectifs de contrôle ci-après ont été arrêtés entre le Comité exécutif et le Gouvernement turc.

Objectifs nationaux de contrôle de la Turquie pour la consommation du CFC-11, du CFC-12 et du CFC-115 en tonnes PAO

	Référence de 1999	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Consommation maximale admissible de CFC-12 (tonnes PAO)	736	700	650	334	166	100	0	0	0	0
Consommation maximale admissible de CFC-11 (tonnes PAO)	1 049	300	250	200	150	50	0	0	0	0
Consommation maximale admissible de CFC-115 (tonnes PAO)	9	9	9	0	0	0	0	0	0	0
Total de la consommation maximale admissible (tonnes PAO)		977	909	534	316	150	0	0	0	0

3. À sa 35^e réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche du plan, et les tranches suivantes à ses 38^e, 41^e, 44^e et 47^e réunions. La Banque mondiale a soumis à son examen un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Plan national pour l'élimination totale des CFC en Turquie pour la période de septembre 2005 à août 2006. Elle a soumis en outre un rapport de vérification, ainsi qu'un programme annuel de mise en œuvre pour 2007, combiné à une demande de libérer la sixième et dernière tranche de 500 000 \$US.

Rapport d'avancement

4. Le rapport d'avancement de 2006 décrit les activités de mise en œuvre durant la période d'août 2005 à juillet 2006 et peut être résumé comme suit:

- a) Après que les grands fabricants ont reçu une assistance durant les premières

années, les activités ont commencé à se concentrer ensuite sur les petites et moyennes entreprises (PME). Dans l'ensemble, les PME ont signé des contrats d'une valeur totale de 1,88 millions \$US. En août 2006, 1,7 millions \$US ont été décaissés à des PME. Toutes les PME ont achevé leurs projets. La vérification de tous les sous-projets se terminera d'ici la fin de 2006.

- b) Dans le secteur de la réfrigération, un programme de formation destiné aux techniciens d'entretien et de réparation est en cours de préparation, s'ajoutant à la formation déjà commencée, et sera mis en œuvre l'année prochaine. L'installation d'un centre de régénération est terminée et deux autres centres sont presque établis en juillet 2006. Il est prévu d'établir 19 centres de recyclage d'ici la fin de 2006, mais à la date de soumission de la documentation au Secrétariat, les contrats requis n'ont pas encore été signés. Le matériel de récupération a été distribué au secteur de l'entretien de la réfrigération depuis avril 2005, et la distribution doit s'achever vers la fin de 2006. Les contrats pour le remplacement de deux refroidisseurs ont été signés vers la fin de 2005, et les contrats pour 2 autres refroidisseurs ont été signés au début de 2006. Les pourparlers en cours avec 2 autres propriétaires de refroidisseurs devront s'achever à la fin de l'année. Depuis le début du projet, 12 sociétés ont signé des contrats en vue du remplacement de 24 refroidisseurs pour un montant total de 2,56 millions \$US. Un contrat pour la modernisation de 1 500 réfrigérateurs commerciaux pour utilisateurs finals a été signé avec Coca-Cola en décembre 2005. Le projet couvre 60% des coûts de modernisation, ce qui correspond à la part des propriétaires locaux.
- c) Une nouvelle réglementation publiée en mai 2006 interdit l'importation des CFC à compter du 1^{er} janvier 2006 et celle des halons à compter du 1^{er} janvier 2008. La réglementation couvre également les relevés sur la récupération et le recyclage. Aucun permis d'importation de CFC n'a été émis pour 2006. Le Département des douanes n'a pas soumis de demande de reprendre les sessions de formation aux activités douanières en 2006, et aucune formation n'a donc été assurée.
- d) Conformément aux termes de l'accord conclu entre la Turquie et le Comité exécutif du Fonds multilatéral, un des indicateurs d'efficacité pour la libération des tranches est la valeur des contrats signés. La condition pour la libération de la sixième tranche est que la valeur des contrats signés doit atteindre un minimum de 6,8 millions \$US. En juillet 2006, cette valeur était de 7,853 millions \$US, remplissant ainsi la condition requise.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification sur la consommation de CFC en Turquie a été préparée par un cabinet national d'experts-conseils qui a interrogé les fonctionnaires du ministère de l'Environnement et des Forêts et des importateurs, examiné les dossiers d'octroi de licences d'importation et les registres des douanes, et vérifié les données sur les ventes et les stocks des entreprises d'importation. Pour 2005, les objectifs de consommation ont été fixés dans l'accord à 150 tonnes PAO. Selon le rapport de vérification, les importations réelles en 2005 se sont

élevées à 132,490 tonnes PAO, soit 88% de la consommation visée. L'objectif de consommation a donc été atteint.

Plan annuel pour 2007

6. Le plan annuel pour 2007 comprend les éléments ci-après:
- a) Examen et renforcement accru des politiques et des règlements d'élimination en vigueur;
 - b) Suivi et contrôle des importations illégales de CFC en 2007, ce qui comprend l'organisation, s'il y a lieu, de nouvelles sessions de formation aux activités douanières;
 - c) Poursuite de la formation pour le secteur des services d'entretien et de réparation en réfrigération;
 - d) Poursuite de la mise en œuvre du programme de récupération/recyclage/regénération;
 - e) Signature de contrats avec des entreprises de refroidisseurs admissibles, identifiées depuis 2003; et
 - f) Poursuite de la mise en œuvre du programme de modernisation pour les utilisateurs finals.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

7. Les activités d'élimination en Turquie ont pris fin vers la fin de 2005, et aucune autre consommation n'est prévue en 2006. La consommation de 2005 en Turquie était déjà réduite à 132,490 tonnes PAO, soit seulement 7% de la consommation de base qui se situe à 1 794 tonnes PAO. La structure institutionnelle nécessaire est en place et fonctionne bien. L'élimination dans les secteurs de fabrication est également achevée. Dans plusieurs cas, les utilisateurs finals qui restent reçoivent un appui pour assurer la reconversion du matériel avant la fin de sa durée de vie utile.

8. L'attribution de 500 000 \$US au programme de mise en œuvre de 2007 est conforme aux termes de l'Accord. Les activités exécutées l'année précédente ont été vérifiées comme étant conformes aux plans correspondants.

RECOMMANDATION

9. Le Secrétariat du Fond recommande l'approbation générale de la sixième tranche du projet, avec les coûts d'appui connexes, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous:

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan d'élimination totale des CFC: programme annuel pour 2007	500 000	30 000	Banque mondiale